



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Attaque à Oléron

Question au Gouvernement n° 977

Texte de la question

ATTAQUE À OLÉRON

Mme la présidente . La parole est à M. Christophe Plassard.

M. Christophe Plassard . Le groupe Horizons s'associe aux hommages rendus à l'ensemble des victimes du 13 novembre.

Monsieur le ministre de l'intérieur, il y a une semaine, l'île d'Oléron a connu l'impensable : trente minutes d'une chevauchée automobile qui avait pour but de tuer. Avez-vous des nouvelles des victimes, de l'enquête et de la perspective d'un procès ?

M'exprimer sur ce drame est délicat tant chaque prise de parole doit être mesurée dans de telles circonstances. Je pense que notre assemblée ne pourra que partager mes pensées pour ceux qui ont vécu ce funeste événement et, plus généralement, pour les habitants de ce territoire paisible, attaché à sa solidarité et à sa tranquillité. Je pense d'abord aux cinq victimes touchées dans leur chair, mais aussi à ceux qui ont échappé à cette catastrophe. Ensuite à tous ceux qui ont été impliqués, les habitants secourant et alertant, puis la chaîne de solidarité, d'aide et d'action composée des élus municipaux, de la police, des pompiers, de la préfecture, de la gendarmerie, du Samu, coordonnés avec efficacité par les services de l'État.

Tous ont permis d'éviter un bilan plus tragique. Chaque maillon de cette chaîne a été solide, résistant, efficace.

Je vous remercie de m'avoir aussitôt prévenu, d'avoir décidé de vous rendre sur place et de m'avoir proposé de vous accompagner grâce à la logistique de l'État. Notre collègue Pascal Markowsky, dont la collaboratrice parlementaire figure parmi les victimes, s'est également joint à nous.

Votre présence a été un signe fort et apprécié de tous. Je sais combien la brutalité de cette journée a fait basculer la vie de nombreuses personnes. Après le temps des soins viendra celui de la reconstruction physique et psychologique, puis le parcours judiciaire et, nous le souhaitons, le procès.

D'ailleurs, la population s'interroge : l'auteur des faits, un marginal mis en examen pour tentatives d'assassinat, serait atteint d'un trouble altérant son discernement. Beaucoup craignent que cela n'aboutisse à une déclaration d'irresponsabilité pénale, ce qui susciterait incompréhension et colère.

De façon posée, sans polémique et dans le respect des victimes, pouvez-vous répondre à mes questions afin d'éclairer les Oléronais, et plus généralement les Français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR. – M. Olivier Falorni applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur. Merci de m'avoir accompagné sur le terrain, avec Pascal Markowsky, dont la collaboratrice a été gravement touchée. J'ai une pensée pour les personnes blessées : une personne se trouve toujours en urgence absolue, trois autres ont des blessures plus légères. À ma connaissance, toutes se trouvent encore dans un état grave, même si leur pronostic vital n'est plus engagé.

Merci d'avoir salué la promptitude de l'intervention des forces de sécurité. Je salue les gendarmes, notamment ceux de la brigade territoriale de Saint-Pierre-d'Oléron, qui se sont mobilisés et ont permis de mettre fin à ce que j'ai immédiatement qualifié de périple meurtrier. Merci également aux sapeurs-pompiers et aux secouristes qui sont intervenus.

Y aura-t-il un jugement ou pas ? Le Parquet national antiterroriste ne s'est pas saisi, mais le procureur de la République a communiqué de façon très claire en ne parlant pas d'abolition, mais d'altération du discernement. La personne a été entendue, elle est actuellement écrouée. J'ai donc toutes les raisons de penser que le procès aura lieu et que ce criminel aura à répondre de ses actes.

Vous avez eu raison de souligner son comportement, qui nous a tous interrogés. Même si le procureur national antiterroriste a tranché, le périple meurtrier de cette personne est extrêmement grave – d'autant qu'elle a invoqué un certain nombre de références religieuses. L'attaque n'a fait que renforcer la détermination des forces de sécurité intérieure et des services de renseignement à repérer ces individus.

Je vous remercie une fois de plus, ainsi que M. Pascal Markowsky, de m'avoir accompagné sur l'île d'Oléron au lendemain de ce très triste événement, il y a huit jours. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Christophe Plassard](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 977

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 novembre 2025